

Site Internet ouvert par Laurent Lagriffoul:

<http://apsicbr.free.fr/>

Mme Angélita Bettini, Présidente

M. Remi Demonsant, Secrétaire

Après l'Assemblée Générale du 11 février 2006, ce second bulletin est construit en liaison avec notre calendrier des importantes manifestations des mois de mars et avril:

. **“Journée Internationale des Femmes”**, les 10, 11 et 12 mars, marquée par l'inauguration de la **“Route Dora Schaul”** le dimanche 12 mars 2006, à 10 h, devant le camp

. **Conférence-débat sur l'exil espagnol** par *Progreso Marin*, et chants de la guerre civile par *Françoise Jaladieu*, organisée par l'association **“Caspé-Gaillac”**, en partenariat avec notre association, le 7 avril, à 20 h 30, Salle Dom Vayssette. Une exposition réalisée par la Région et co-produite par le Conseil Général du Tarn et la Casa de España se tiendra pendant un mois à l'Abbaye Saint-Michel.

Ce bulletin contient donc:

. le programme détaillé des manifestations liées à la Journée Internationale des Femmes.

. le rapport moral présenté par Michel De Chanterac lors de notre Assemblée Générale, axé sur notre action persévérante “MEMOIRE, HISTOIRE ET CITOYENNETE” et l'un de ses aboutissements avec l'hommage rendu à la Résistance Allemande antinazie au travers de la personnalité et de l'action de Dora Schaul. Il prolonge de manière remarquable les deux discours prononcés devant la stèle du camp de Brens et la statue du square Joffre, le dimanche 21 août 2005.- année marquée par les nombreuses manifestations commémorant le 60ème anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz. (voir bulletin n°4 / 2005). Il tente d'éclairer le phénomène de la Shoah à la lumière de nouveaux questionnements, à savoir l'impact de la colonisation sur les mentalités des peuples du “Continent des Lumières” et leurs élites et aussi sur des institutions comme la Magistrature. Ce “Travail d'Histoire” (Gilbert Badia) amorce, dans le cadre d'une “mise en examen d'ordre historique” de l'Europe et plus largement de l'Occident, un travail d'archéologie sur le passé où rien ne doit être refoulé, ni la traite des noirs et l'esclavage, ni l'impérialisme colonial, ni les violences staliniennes...

. la présentation des manifestations organisées par l'Association Caspé-Gaillac, par sa Présidente, Olga Périssé-Herrero, qui participent aussi à l'action “MEMOIRE, HISTOIRE ET CITOYENNETE”.

Rapport moral de M. de Chanterac lors de l'Assemblée Générale

L'année 2005 a été marquée par les commémorations du 60ème anniversaire de la libération d'Auschwitz et notre association a rappelé, dans les différentes manifestations auxquelles elle a participé, que le camp d'internement de Brens a été un maillon de ce qui reste la plus singulière abomination du 20ème siècle, la Shoah, tentative d'éradication d'un peuple de la surface de la terre. Les dates du 26 août 1942, 11 septembre 1942, 28 août 1943, 24 mars 1944 sont des dates noires de notre histoire locale dont nous devons garder la mémoire pour les prochaines générations, quand les témoins de ces événements ne seront plus là. Il a fallu attendre près de 50 ans pour que la République Française reconnaisse la "complicité de crime contre l'humanité" de l'Etat Français, ce qui a relancé la recherche historique à une époque où le révisionnisme faisait son chemin dans l'opinion et où le nationalisme étroit, sous le vocable de préférence nationale, influençait de larges couches de la population en France, dans notre région, dans notre commune. C'est dire qu'une association comme la nôtre se doit de continuer à fonctionner pour, à son niveau, faire vivre le devoir de mémoire et réfléchir sur l'histoire de ces événements.

Vous le savez, depuis quelques mois, un débat agite l'opinion, la classe politique et jusqu'aux plus hautes autorités de l'Etat sur la question de savoir si l'histoire doit être écrite par la loi ou par des spécialistes de la recherche historique. Cette controverse a été allumée par une proposition de loi votée en catimini par le Parlement reconnaissant le rôle globalement positif de la colonisation, défendant le mythe d'une colonisation généreuse et civilisatrice conforme aux idéaux de la France républicaine de l'époque..

Or, nous savons que le Statut des juifs, une des premières décisions législatives du gouvernement de Vichy, n'était pas la copie conforme des lois de Nuremberg de 1935 promulguées par l'Allemagne nazie. Les dispositions législatives étaient dérivées directement du Code de l'Indigénat, ce monument de racisme d'Etat adopté le 28 juin 1881 par la IIIème République pour sanctionner, sur la base de critères raciaux et culturels, les populations indigènes, soumises à une justice d'exception et dérogatoire de tous les principes reconnus dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen auquel la République faisait orgueilleusement référence.

Les rédacteurs du Statut des juifs - Peyrouton, Barthélémy - s'appuient sur une pratique juridique vieille de plusieurs décennies où les indigènes "font partie de la communauté française, mais avec un titre inférieur. Ils sont sujets ou ressortissants français. Ils ne sont pas citoyens français. Notre système impérial présuppose l'inégalité des races".

Ce racisme d'Etat, appliqué aux territoires sous mandat, va être institutionnalisé en France pour la communauté juive, dès juillet 1940, sanctionnant le prétendu refus multiséculaire des juifs de se fondre dans la communauté française. Considérés puis traités comme des indigènes de l'intérieur qui sont dans le pays mais qui ne doivent surtout pas être dans la nation, les juifs furent donc mis au ban de la société. L'antisémitisme d'Etat allait aboutir aux conséquences que l'on sait en Europe, en France et ici même, dans le camp de Brens.

Cette situation extrême n'est pas née de rien. La IIIème République, qui a nié depuis le début de son existence ses principes de base dans ses colonies, va les abandonner sur son territoire dès 1938 sous les pressions - extérieure et intérieure - du fascisme dominant. Une assemblée parlementaire issue du Front Populaire oublie très vite ses principes fondateurs en composant avec le fascisme au lieu de le combattre. Dès mai 1938, les "étrangers indésirables", supposés responsables des maux que connaît le pays, sont assignés à résidence. Le 29 et 30 septembre 1938, les accords de Munich sont signés. "Vous pensez éviter la guerre au prix du déshonneur, vous

avez le déshonneur et vous aurez la guerre” dit Henri de Kéris à Edouard Daladier lors du débat parlementaire sur la ratification de ces accords.

Peu de temps après, en novembre 1938, le décret relatif à la situation et à la police des étrangers est promulgué par Albert Lebrun, Albert Sarraut, Edouard Daladier.

“Il est des étrangers qui, en raison de leurs activités dangereuses pour la sécurité nationale, ne peuvent, sans péril pour l'ordre public, jouir de cette liberté encore trop grande que leur confère l'assignation à résidence. Aussi il est apparu indispensable de diriger cette catégorie d'étrangers vers des centres spéciaux où elle fera l'objet d'une surveillance permanente”.

Le premier de ces centres spéciaux est installé à Rieucros, près de Mende, le 21 janvier 1939. Il accueillera d'abord des brigadistes internationaux avant de devenir, à la déclaration de guerre, un camp d'internement pour “étrangères indésirables”.

C'est donc la République qui interne des combattants républicains et des antifascistes.

C'est la République qui va interner Dora Schaul, antinazie allemande, réfugiée depuis 1933 sur notre sol, et Lenka Reinerová, antinazie tchèque, victime des accords de Munich. Comme l'écrit Michel Del Castillo:

“Vichy n'a pas surgi de rien. Bien avant “l'heureuse surprise” (), la défaite, son esprit habitait le régime. Comme le ver caché dans la pomme, il y creusait des galeries. En accédant au pouvoir, Pétain trouva les camps là, installés et bien remplis. Il n'eut qu'à suivre la pente jusqu'à Drancy, jusqu'à Pithiviers, jusqu'à Auschwitz”. (* expression de Maurras; “avec Pétain, nous sortons du tunnel de 1789”)*

L'inauguration de la route Dora Schaul décidée par le Conseil municipal de Brens sur proposition de notre association sera un temps fort pour rappeler ces réalités historiques, pour montrer aussi que l'histoire peut être, au delà de l'expertise, un acte citoyen. Je remarque qu'il est méritoire que le Conseil municipal ait accepté à l'unanimité d'honorer la mémoire de Dora Schaul.

L'extrême droite, depuis les années 80, tisse sa toile et creuse ses galeries mortifères dans l'ensemble de la société, imprègne le corps social d'un racisme latent, d'une paranoïa sécuritaire, de replis identitaires nauséabonds. L'Etat français autoritaire, corporatiste, exaltant le culte du chef, redevient pour certains un modèle à promouvoir face à la crise de la représentation politique. Parmi les couches les plus précarisées, les plus pauvres où l'insécurité sociale est la règle, le ressentiment et la recherche des boucs émissaires trouvent un écho.

Honorer une Allemande antinazie, juive, communiste de surcroît, ne devrait pas faire plaisir à ce courant politique.

. Dora Schaul était juive. Toute sa famille a été exterminée dans le camp de Maïdanek.

. Dora Schaul était antinazie. Réfugiée en France dès 1933, emprisonnée en septembre 1939 à la petite Roquette, internée à Rieucros puis à Brens, elle rejoignit après son évasion, le 14 juillet 1942, la Résistance française à Lyon où elle fournit des renseignements sur les mouvements de troupe de la Wermatch et l'organigramme de la Gestapo de Klaus Barbie. Elle a d'ailleurs témoigné au procès de ce dernier.

. Elle symbolise: - le refus de l'antisémitisme, matrice de tous les racismes
- le refus des idéologies de préférence nationale
- le courage de résister à la machine de guerre de son propre pays

Elle a été, avec d'autres - et je pense ici à Josef Wagner dont la mémoire, à Gaillac, ne devrait pas tomber dans l'oubli et Karl Maticzek qui anima un maquis international du groupe Vendôme - un précurseur de la réconciliation franco-allemande avant le traité de l'Elysée qui est désormais le pilier de la construction européenne. Patriote et internationaliste, Dora Schaul est une figure de ces Allemands qui ont résisté à Hitler, qui ont refusé de voir le pays de Goethe, Schiller, Beethoven, Kant, sombrer dans la folie nationaliste, le crime d'Etat. Elle est de ces oubliés de l'histoire qu'il faut remettre en lumière.

Par ce geste symbolique, notre association et le Conseil municipal de Brens veulent réintégrer dans notre mémoire collective ces Allemandes et Allemands qui ont contribué, avec leurs camarades de la Résistance de toutes nationalités, à la restauration de nos libertés publiques. La commune de Brens, collectivité républicaine, et notre association tentent aussi d'apporter leur pierre au devoir de mémoire, d'histoire et au simple devoir d'humanité et surtout au devoir de vigilance pour préparer l'avenir.

Comme Jaurès dans son Discours à la Jeunesse à Albi (juillet 1903), nous disons:
"Les hommes qui ont confiance en l'homme affirment qu'il vaut la peine de penser et d'agir, que l'effort humain vers la clarté et le droit n'est jamais perdu".

o o o o o o o o o o o o o o o o

ENTRE L'HISTOIRE ET LA MEMOIRE

Les grandes opérations menées par la République espagnole en 1931 (telles que réforme agraire, séparation de l'église et de l'état...) font de nombreux mécontents parmi les classes dirigeantes, au point que la droite espagnole alliée aux partis fascistes et à l'armée se soulèvent contre cette jeune République après la victoire du Front Populaire aux élections législatives de 1936.

. C'est cette histoire que l'exposition, réalisée par le Conseil Régional de Midi-Pyrénées et co-produite par le Conseil Général du Tarn et la Casa de España de Castres retrace à travers la réalité de l'histoire (photos, coupures de presse) mais aussi avec un éclairage marqué par l'émotion (dessins d'enfants, témoignages).

Nous n'avons pas encore les dates auxquelles sera présentée cette exposition aux Gaillacois (fin avril, début mai), mais nous savons qu'elle se fera dans la cour de l'Abbaye Saint-Michel et qu'elle essayera de rassembler un public nombreux y compris les plus jeunes (collèges, lycées de Gaillac et des environs).

L'organisation en revient à l'Association Caspe-Gaillac en partenariat avec l'Association pour Perpétuer le Souvenir des Internées des Camps de Brens et de Rieucros, avec le soutien de la municipalité.

. Une conférence-débat sur l'exil espagnol sera présentée par Progreso Marin le 7 avril 2006 à 20 heures 30 à la salle Dom Vayssette. L'auteur nous présentera ses oeuvres issues de témoignages poignants dont celui de sa propre mère.

. On terminera la soirée par des chants de la guerre civile interprétés par Françoise Jaladieu, adhérente de l'Association Caspe-Gaillac. Une soirée riche à laquelle nous vous invitons à amener de nombreux amis pour ... perpétuer le souvenir!

Olga Périssé-Herrero, Présidente de l'Association Caspe-Gaillac